

VALEILLE

Bulletin Municipal N°31 Décembre 2016





LE MOT DU MAIRE

Quelques nouvelles de notre village en complément des articles que vous trouverez à l'intérieur de ce numéro.

Cette année, nous avons vu l'arrivée des poubelles jaunes, un constat : les performances de tri se sont améliorées, mais nous devons veiller à le faire encore mieux puisque dans le même temps, les refus ont également progressés. Nous trouvons également souvent des déchets qui ne sont pas pris ni par la collecte des poubelles jaunes, ni par les encombrants, nous avons pour cela une déchetterie, exemple « pare-brise ou parasol » dernièrement.

Je suis confronté assez souvent à des problèmes d'animaux en divagations, des chats, des chiens et moins souvent des vaches. Sachez que les animaux domestiques capturés seront emmenés à la fourrière.

Lorsque vous prenez ces petites bêtes, elles ne doivent pas divaguer !

Les travaux pour le réseau d'assainissement sont enfin terminés. Quelques propriétaires de maisons situées à « La Côte » ont souhaité faire prolonger le réseau à leurs frais.

Les travaux d'enfouissement des circuits électriques et téléphoniques sont maintenant terminés, vous avez pu voir le nouvel éclairage muni de lampes à LED.

Notre projet d'aménagement (COCA) se poursuit, nous attendons impatiemment que le montant des subventions octroyées par le Département soit voté. Les travaux pourraient enfin débiter début 2017.

Après la validation du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), il faut maintenant répertorier les terrains susceptibles d'être construits dans les 10 ans, afin d'optimiser la densification du bourg. Nous aurons droit à une augmentation de la population de 1 % au maximum par an. Ce PLU (Plan Local d'Urbanisme) sera soumis à la vigilance des services de l'état qui veillent à la limitation des pertes de surfaces agricoles qui seront nécessaires pour cette évolution de population. La sauvegarde de la faune et de la flore fera l'objet de toutes leurs attentions.

L'adressage sur lequel Jean Mérieux s'est beaucoup investi, avec l'aide de la poste dans cette démarche, afin de communiquer aux divers services ces nouvelles adresses. Une fois validée, votre nouvelle adresse vous sera communiquée.

Une réunion publique aura lieu prochainement pour le PLU et l'adressage.

Enfin, je voudrais remercier tous les bénévoles et le personnel qui font de leur mieux pour les TAP qui ne sont pas faciles à gérer au quotidien. Je ne sais pas ce que sera l'avenir quant au maintien de ces activités pour les plus petits.

Un grand merci au conseil municipal pour son implication dans nos réunions et commissions diverses.

Merci à notre secrétaire pour le travail effectué, les différents dossiers complexes pour l'exécution des travaux, la gestion des régies qui sont sous sa responsabilité.

***Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année
ainsi que tous mes vœux pour 2017.***

Robert FLAMAND

INVITATION

Le Maire, le Conseil Municipal vous convient à l'échange des Vœux, le VENDREDI 6 JANVIER 2017, à la Salle d'Animation à 19h30.

A cette occasion, nous remettrons les prix du Fleurissement Communal 2016

BREVES DE CONSEILS

Au début de chaque réunion le procès-verbal de la précédente réunion est lu et approuvé par la signature de chaque conseiller qui était présent.

Réunion du 22 janvier 2016

Le cabinet sémaphore a travaillé sur le dossier de regroupement des communautés susceptibles de se réunir, il devrait être connu dans le premier trimestre.

Dématérialisation des marchés publics, convention avec le conseil départemental pour une durée de 5 ans.

Questions diverses

L'étude pour les panneaux d'indication des rues, les plaques de numérotation des habitations sera faite conjointement avec les services de la Poste afin de simplifier les démarches avec les divers services concernés par l'adressage.

Du changement à la bibliothèque, Denise Mérieux qui a œuvré pendant de longues années souhaite prendre un peu de recul par rapport à cette activité. Nous la remercions pour son implication qui doit s'arrêter fin juin.

Une poutre derrière l'école est pourrie, un devis a été demandé à une entreprise pour un montant de 1.650 € HT.

Courrier de Monsieur Patrouillard au sujet des vols à la côte, demandant à la mairie d'instaurer voisins vigilants, demande également de ralentisseurs par rapport à la vitesse excessive des véhicules. Courrier anonyme : Que représente Noël pour vous. Demande d'autorisation pour la marche de la MJC ULV. Point sur l'avancement des travaux égouts et réseaux secs.

Réunion du 04 mars 2016

A la demande de madame Duchaussoy pour le déplacement du chemin qui passe devant sa maison au lieu-dit « Le Petit Buisson ». Ce déplacement sera intégralement à la charge du demandeur.

Vote des subventions 2016. Demande de subvention sera faite au Député Paul Salen pour la réfection de la toiture de la mairie.

Questions diverses

Avancement COCA : Un arrêt de bus sera créé près de la salle d'animation avec un abri-bus. Avancement des travaux réseaux secs. Le syndicat des eaux souhaite installer une borne de puisage à l'usage des entreprises, afin d'éviter les casses provoquées par l'utilisation des bornes à incendie. Travaux du préau terminés. Règlement pour les TAP qui seront de 1h sur 3

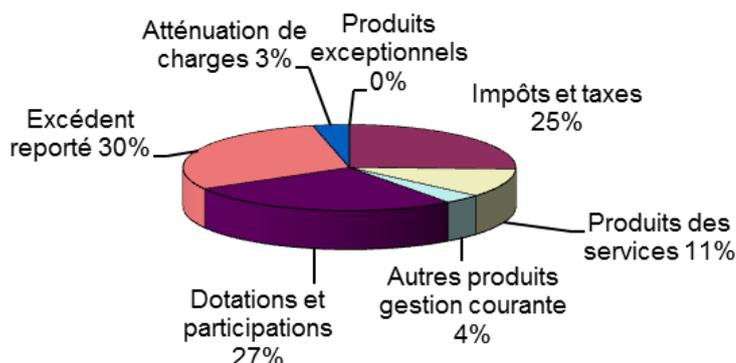
jours au lieu de 45 minutes sur 4 jours. Les travaux d'égouts avancent : le réseau sur le chemin de la côte est pratiquement terminé. Un décaissé pour l'emplacement des poubelles a été agrandi. Nomination du nouveau Préfet de la Loire : Monsieur Evence Richard. Le périmètre de la nouvelle communauté reste identique. Budget illuminations : 3000 €. Problèmes avec les chiens et autres animaux. Info diverses pour les prochaines réunions.

Réunion du 05 avril 2016

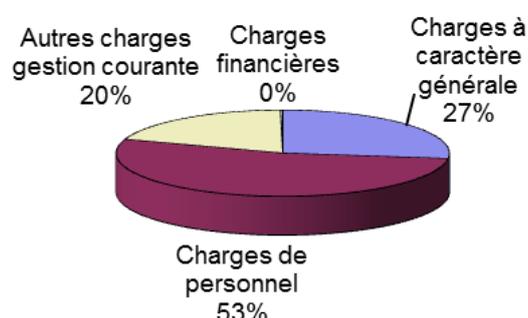
Les comptes administratifs du commerce, de l'assainissement et de la commune sont votés à l'unanimité. Les budgets primitifs du commerce, de l'assainissement et de la commune sont également votés à l'unanimité. Les taux seront augmentés de 1,5 % soit la taxe d'habitation passera de 6,16 % à 6,25 %, le foncier bâti de 7,53 % à 7,65 %, le foncier non bâti de 27,39 % à 27,81 %. L'augmentation générera une recette supplémentaire de 1.622 €

Les comptes administratifs 2015 :

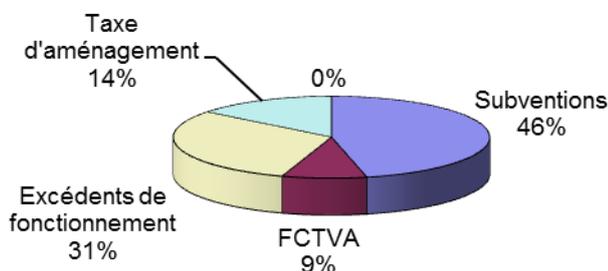
Recettes de fonctionnement réalisées



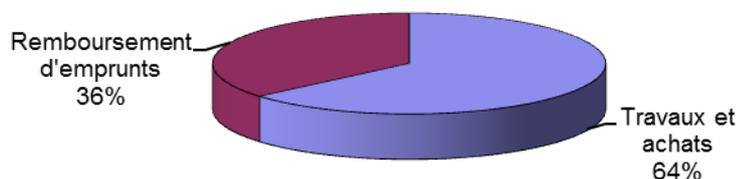
Dépenses de fonctionnement réalisées



Recettes d'investissement réalisées



Dépenses d'investissement réalisées



Présentation des budgets primitifs :

Budget communal	: Fonctionnement équilibré à	545.821 €
	Investissement équilibré à	1.607.257 €
Budget assainissement	: Fonctionnement équilibré à	48.673 €
	Investissement équilibré à	209.561 €
Budget commerce	: Fonctionnement équilibré à	7.858 €
	Investissement équilibré à	13.724 €

Les fonds de concours 2016 reversés par la communauté de commune seront de 33.161 €.

Questions diverses

Avancement pour le déplacement du chemin Duchaussoy : bornage, acquisition et revente. Modification des allées du cimetière pour le passage des engins, creusements et poses de monuments soit 3 m de passage. La surface des tombes sera modifiée ainsi : largeur 1 m, longueur 2,5 m + 0,20 m de chaque côté pour le passage entre les tombes. Les emplacements doubles seraient de 2 m X 2,5 m.

Réunion pour l'adressage, un groupement d'achat pour les panneaux serait possible.

Réunion du 20 mai 2016

Approbation du tarif cimetièrre soit : 15 ans : 60 € le m², 30 ans : 120€ le m², 50 ans : 198 € le m².

Adhésion de 4 communes au syndicat des eaux : Ste Foy l'Argentière, Montromand. Les sources deviennent compliquées à gérer. Les 2 autres communes : Bussièrres et Ste Agathe ont des réseaux en très mauvais état. Le syndicat prendra une partie des travaux à sa charge, les habitants auront un coût supplémentaire sur leurs factures.

Le coût de la borne de puisage est de 14.000 €, financé par l'agence de l'eau, le syndicat, une participation est demandée à la communauté de communes à hauteur de 1.866,20 €. Trois communes bénéficieront de cette borne : Pouilly Lès Feurs, Salt en Donzy et Valeille.

Acceptation du chèque du CPE en remboursement des travaux de maçonnerie du préau, pour un montant de 21.953,25 €. Un courrier de remerciement sera fait.

Questions diverses

Demande de subvention pour l'accessibilité église et mairie. Demande de gratuité de la salle pour les classes en 6, apéritif offert par la municipalité. Demande de prêt du car pour un déplacement à Limoges de la gymnastique MJC ULV.

Réunion du 28 juin 2016

La commune de Valeille, lors de la réunion du 20 mai à Feurs, a été tirée au sort pour désigner conformément à la loi 3 jurés d'assises pour l'année 2017. Trois personnes sont tirées au sort, par rapport à la liste électorale.

Le montant de l'estimation pour les travaux COCA est de 458.000 €, pour obtenir les subventions, il faut déposer un dossier pour chaque action, avec le résultat de l'appel d'offres. Il sera mis en ligne mi-juillet 2016, pour une réponse début septembre. Ces demandes seront examinées en commission, au niveau du conseil départemental. Quelques modifications ont été apportées au projet : passages piétons, accessibilité de la mairie, mur de la maison des associations. Une zone 30 KM /h sera créé si le département donne son aval vers les écluses pour ralentir la circulation.

M. le Maire donne connaissance d'un nouveau décret concernant les marchés public en date du 25 mars 2016. Il présente les différents seuils et les procédures à mettre en place.

Schéma départemental de coopération intercommunale : M. le Maire explique que M. le Préfet de la Loire a présenté les regroupements des communautés de communes comme précédemment vu : la fusion de la communauté de communes de Feurs en Forez, la communauté de communes des Collines du Matin et de la communauté de communes de Balbigny, l'extension de 7 communes de la communauté du pays de St Galmier : Veauche, Montrond les Bains, Bellegarde en Forez, Cuzieu, St André le Puy, Rivas, Aveizieux, ainsi que l'extension de 9 communes de la communauté de communes de Forez en Lyonnais : Chatelus, Viricelles, Virigneux, St Denis sur Coise, Maringes, Grammond, St Médard en Forez, Chevrières, Chazelles sur Lyon. Ce nouveau périmètre comprend 49 communes et 66.224 habitants. Le conseil municipal doit donner son avis sur ce schéma. Favorable 3 voix, défavorable 2 voix, abstention 8 voix.

M. le Maire a dit à Hélène Villaret que son contrat ne serait pas reconduit. Il faut recruter pour le remplacement d'Hélène et d'André Bouchut qui part en retraite. Le temps de travail d'Angélique serait augmenté. Un contrat d'avenir sera demandé mais le profil de poste est compliqué à pourvoir, le conseil décide de tenter ce type de contrat quand même, si ce n'est pas possible une autre formule de contrat aidé sera tenté.

Le renouvellement du PEDT avec les nouveaux horaires des TAP qui seront les lundis, mardis et jeudis de 15h15 à 16h15, le vendredi la garderie sera mise en place à partir de 15h15, le vendredi il faudra 3 tickets pour un enfant qui reste jusqu'à 18h. La convention pour le PEDT permet de toucher le fond d'amorçage de 50 € par enfant. Une réunion d'information aux parents est prévue le 30 juin.

M. le Maire rappelle que les repas de la cantine sont livrés par le lycée Ste Claire. Le montant des repas augmente chaque année, de 3,25 € à 3,28 € et il sera à 3,33 € cette année scolaire 2016/2017. Le conseil décide de passer le prix du repas à 3,60 € pour les enfants et à 4,60 € pour les adultes.

M. le Maire explique au conseil municipal que la DDT avait fait des remarques sur le projet de PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui constitue la pièce fondamentale du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Des modifications ont été apportées par rapport à ces remarques. Le PADD est approuvé par le conseil municipal. Une réunion publique de présentation du PADD aura lieu le 28 juillet à 19h.

Questions diverses

Une réunion avec la poste a eu lieu ce jour, le travail devrait se terminer fin septembre.

L'apéritif de la fête champêtre sera offert par la mairie et aura lieu les 27 et 28 août.

Marc Hostin demande à la commission fleurissement de fixer la date pour le passage du jury.

Réunion du 13 septembre 2016

Résultat de l'enquête publique : le commissaire enquêteur a rendu son avis, qui est favorable sans réserve, pour l'aliénation et le déplacement d'une partie du chemin rural, au lieu-dit « Le Petit Buisson ».

Résultat de l'appel d'offres COCA : un lot aménagement et un lot maçonnerie sont prévus. Pour le lot aménagement : 4 entreprises ont répondu : Colas, Eurovia, Eiffage, Asten. Pour le lot maçonnerie : 2 entreprises locales ont répondu : Bert et Roubi. Le bureau d'études a vérifié les offres et a demandé des précisions aux entreprises concernées. La commission d'appel d'offres propose de retenir l'entreprise Eiffage pour un montant de 255.292,70 € pour le lot aménagement et l'entreprise Bert pour un montant de 128.556,80 € pour le lot maçonnerie. Le conseil municipal donne son accord pour cette proposition. Sur la base des montants évoqués, le Maire demande au conseil, l'autorisation de déposer les demandes de subventions au Département. Les marchés seront signés après l'obtention des subventions.

Renouvellement de l'adhésion, pour la dématérialisation des actes avec les services préfectoraux pour une durée de 5 ans.

Présentation du rapport sur le prix et la qualité de l'assainissement, pour l'année 2015. Il est consultable en mairie. Versement de la subvention du conseil Départemental pour le réseau eaux usées du bourg pour un montant de 51.517,11 €.

Jean Mérieux présente le rapport annuel de l'eau pour l'année 2015. Ce rapport est consultable en mairie.

Renouvellement de la convention avec la SAUR, concernant le poste de relèvement de la station d'épuration, pour une durée de trois ans.

Virement de crédits assainissement : 1.709 € en débit de l'article 1056 porté au crédit de l'article 706129 pour la redevance de modernisation des réseaux de collecte, payée à l'agence de l'eau.

Questions diverses

Présentation du bilan SAGE pour l'année 2015, analyse des factures d'énergies et préconisations pour diminuer les dépenses.

Rappel des lignes de proximité du TIL, Panissières à St Etienne le vendredi, St Cyr les Vignes à Feurs le mardi matin. Elagage des arbres près de la ligne 63KV Feurs- Soleil du 15/10 au 30/11/2016. Devis pour l'achat de rayonnages pour le frigo de la salle d'animation d'un montant de 150 €. Présentation de la plaquette accidentalité dans la Loire. Suivi du dossier adressage. Elagage le long de la rivière par une entreprise privée commandée par le SMAELT.

Réunion du 04 novembre 2016

M. le Maire a assisté à une réunion à la Région Auvergne Rhône Alpes concernant des aides possibles aux communes rurales dont la dépense est estimée entre 3.000 € à 80.000 € HT, l'aide pourrait être de 40%. Une demande sera sollicitée pour l'accessibilité de la mairie et de l'église. Concernant le COCA des subventions seront demandées au titre des amendes de police au Département de la Loire.

Modification des statuts de la CCFF pour le SPANC qui assure le contrôle des assainissements non collectifs. Au 1^{er} janvier 2017 si la communauté avait cette compétence optionnelle, la future EPCI « Foirez Est » aurait l'obligation de prendre celle-ci.

La contribution des communes au syndicat des eaux sera recouvrée directement auprès des contribuables comme les années précédentes pour un montant de 1.814,80 €.

Questions diverses

Jean Mérieux fait part de l'avancée de la numérotation, des modifications ont été apportées, une réunion publique aura lieu prochainement. Pour la fibre optique il est indispensable que toutes les maisons soient adressées. Des devis ont été demandés pour la fourniture de gaz pour la salle d'animation, l'économie réalisée sera de 182 € la tonne, la cuve de gaz sera enterrée.

Des courriers ont été envoyés aux habitants du bourg pour le PLU, afin de déterminer les parcelles qui pourrait devenir constructibles. Une rencontre avec la gendarmerie a eu lieu à l'école pour la prévention des attentats terroriste : il a été demandé de couper le grillage derrière l'école afin que les enfants puissent se disperser et se cacher. Mme LEJOSNE Priscilia a terminé son essai : elle donne satisfaction. Un téléviseur écran plat a été donné par M. et Mme VANHILLE à l'école pour le plus grand plaisir des enfants. Dates d'installation des illuminations par les conseillers. Des décorations de Noël seront faites par les enfants et Angélique dans le cadre des TAP. Signature de la maintenance de l'éclairage public avec le SIEL : baisse des consommations grâce à l'extinction de nuit. Diverses réunions.

Réunion du 9 décembre 2016

Tarifs communaux 2017 : augmentation du tarif de la salle d'animation, pour les Valeillois qui passe à 170 €, de la salle Maison des Associations, qui passe à 80 €, pour les réunions de famille, ainsi que l'apéritif qui passe à 40 €. Les autres tarifs restent inchangés.

Renouvellement du bail du logement du Presbytère au 1^{er} janvier 2017, pour six ans. Le Conseil Municipal décide de ne pas changer le tarif du loyer.

Jean Mérieux explique que la Poste attend une délibération du conseil municipal pour faire valider la dénomination des voies, au service national d'adressage. Des devis vont être demandés, pour les panneaux de signalisation ainsi que pour les poteaux.

Une réunion a eu lieu en mairie, avec Sébastien VALENTIN, du bureau d'étude BEMO Urba & Infra, pour étudier le futur zonage du PLU. Pour la commune de Valeille, il reste 8.000 m² à mettre en terrain constructible. Le PLU ne va pas pouvoir être validé avant fin mars, du coup, la commune risque de passer au règlement national d'urbanisme, pendant quelques mois.

Présentation du rapport d'activité 2015, de la CCFF.

Questions diverses :

Fusion EPCI : La nouvelle communauté de communes s'appellera Forez Est et compte 49 communes. Jean-Michel MERLE, doyen, présidera pendant quelques semaines et réglera les choses courantes, en attendant l'élection du président et de quinze vice-présidents.

Proposition de M. MARQUET de vendre à la commune, le terrain situé à Bois Chazal, au prix de 4 € le m². Le conseil municipal décide d'attendre de voir, si ce terrain sera toujours classé constructible dans une opération d'ensemble ou non.

Un arrêté de destruction des pigeons de clocher a été pris. François GARDON, responsable, avec des chasseurs feront des battues. Les habitants du village seront avertis.

Un montant de subvention d'environ 135.000 € a été accordé, pour le COCA. Une réunion aura lieu avec les deux entreprises retenues, pour la planification des travaux, la semaine prochaine. Des emprunts vont être contractés. Plusieurs banques vont être consultées.

Rappelle la manifestation organisée par le Comité des Fêtes, samedi 10 décembre, à l'occasion des fêtes de fin d'année, avec la mise en lumière du village. Beaucoup d'échos favorables, concernant les décorations de Noël. Merci à toutes les personnes qui ont participé.

Rappelle la date des vœux, le 6 janvier 2017.

NOMS DES RUES

Au cours de l'année 2015, le conseil municipal a décidé de travailler sur la nomination des routes et voies existantes sur la commune. La numérotation fait également partie du travail à faire. La réflexion menée par le conseil était de permettre aux différents services : pompiers, services de secours, livreurs, la poste que nous avons associé un peu plus tard. Jean Mérieux a beaucoup travaillé sur le sujet avec la commission adressage créée pour l'occasion. Les noms des voies ont été proposés au conseil pour validation. La poste a travaillé sur la numérotation et le repérage des habitations, ce travail aujourd'hui est en phase de finalisation. Les noms choisis sont volontairement simples, noms de lieux dits ou de lotissements afin de ne pas changer nos habitudes : Chemin de Boissailles - Chemin de Croisette - Chemin de la Bessy - Chemin de la Côte - Chemin de la Croix Jaune - Chemin de la Poncetièrre - Chemin de la Pradilière - Chemin de la Richardière - Chemin de la Tuilière - Chemin de la Vignaude - Chemin de Montchal - Chemin de Sainte Anne - Chemin de Sury - Chemin des Artisans - Chemin des Bruyères - Chemin des Buissons - Chemin des Souches - Chemin du Bois - Chemin du Brossillon - Chemin du Fenel - Chemin du Four à Chaux - Chemin du Moulin - Chemin du Nizon - Chemin du Poirier - Chemin du Rez - Chemin du Rompet - Chemin du Tatier - Chemin du Vallon - Impasse de Boise - Impasse de l'École - Impasse du Centre - Lotissement La Chapelle - Lotissement La Citadelle - Lotissement la Colline - Lotissement Le Clos des Chênes - Lotissement Les Haras - Passage de l'Église - Place Marcel Michel - Route de Saint Barthélémy - Route de Saint Cyr - Route de Salt - Route de Virigneux - Route des Étangs - Route des Lyonnaises - Route des Places - Route d'Estaing - Rue de la Mairie - Rue du Garollet. Les numéros sont déterminés par le système métrique fait également par la poste sous l'œil attentif de Jean Mérieux qui supervise l'opération. La commission a également déterminé le nombre de plaques de rues à placer, le nombre de poteaux et le nombre de numéros à acheter. Des devis seront demandés pour ces achats.

La pose des poteaux sera faite par les membres du conseil municipal, nous investirons dans l'achat d'une tarière pour l'occasion. Les plaques seront posées ensuite ainsi que les numéros fournis ou posés, suivant le choix des habitants.

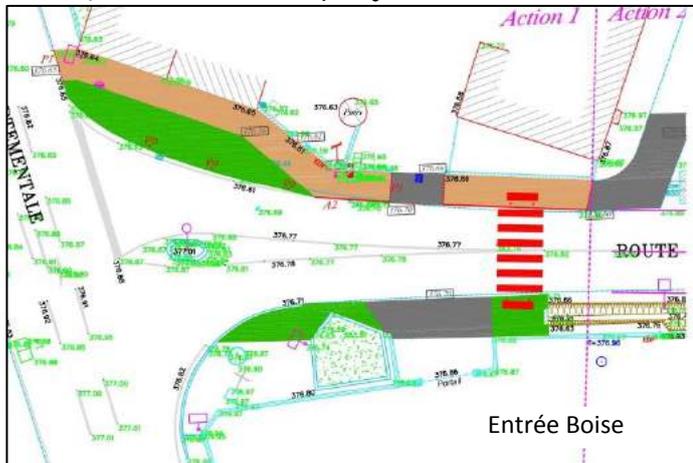
Une réunion publique aura lieu pour présenter le projet.

TRAVAUX COCA

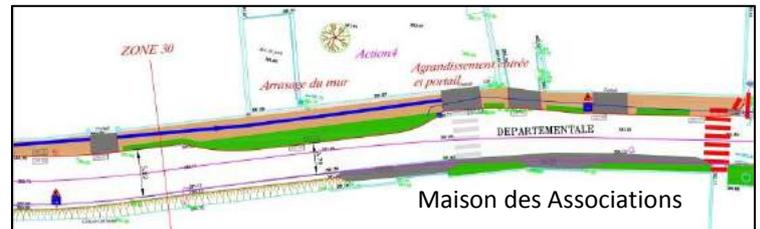
L'historique du projet : au printemps 2010 le conseil municipal décide d'entamer cette nouvelle démarche de COCA (COntat Communal d'Aménagement) pour l'amélioration de la traversée du village. Nous savions que les démarches pour ces travaux risquaient d'être longues, le Conseil Général nous a conseillé de choisir ce type de contrat plutôt qu'un contrat simplifié, nous indiquant qu'il fallait mettre tout ce que nous souhaitions, puisque le Conseil Général serait là pour nous aider. La première mouture de ce projet était assez ambitieuse, aménagement de la plate-forme près de la salle d'animation, plantations, la réfection du réseau d'eaux usées du Bourg, le mur de l'école, la modification de la mairie et bien sûr le cheminement piétonnier. Mais le dossier n'avancait pas, le maire a proposé au conseil de sortir le dossier de réfection du réseau d'eaux usées du Bourg puisqu'il s'agissait d'un budget à part, ce qui nous a permis de terminer ce chantier au combien long ! Au moment où je fais cet article nous attendons avec impatience le montant définitif des subventions qui nous seront octroyés normalement fin novembre, les entreprises sont choisies, elles attendent avec impatience l'ordre de service, les travaux pourraient commencer suivant le planning en février si le climat le permet. Le projet a sensiblement changé compte tenu des restrictions budgétaires du département. Je profite de cet article pour remercier le bureau d'études BEMO Urba & Infra en particulier M. GROLL, qui nous a accompagné dans cette démarche. L'enfouissement des réseaux secs fait également partie du projet.

Il faudra ensuite goudronner la chaussée, normalement ce travail d'achèvement est prévu l'année 2018 par le conseil départemental.

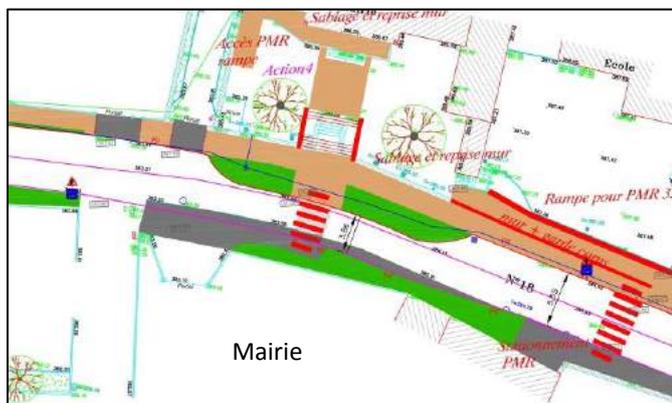
Quelques vues de ce projet :



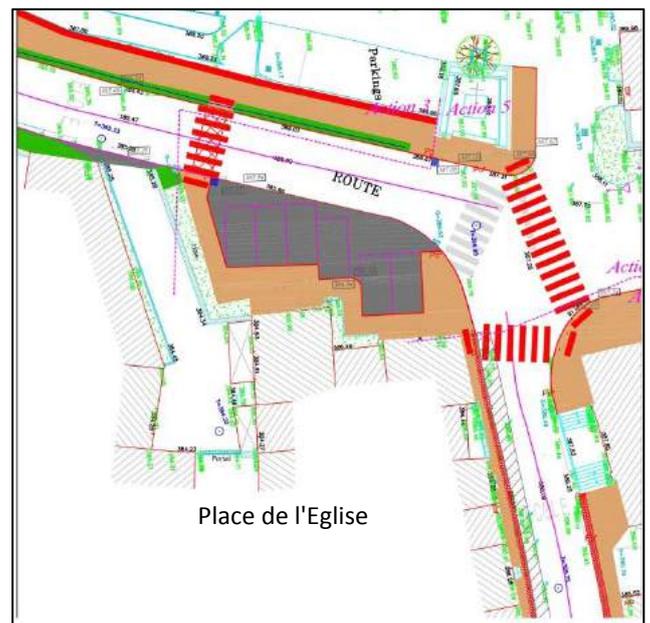
Entrée Boise



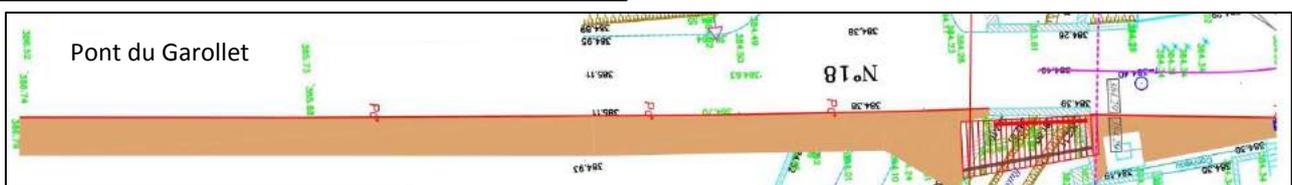
Maison des Associations



Mairie



Place de l'Eglise



Pont du Garollet

BORNE DE PUISAGE

Une borne de puisage vient d'être installée près de la salle d'animation. Cette installation prévue à l'usage des entreprises de travaux publics, de maçonneries et autres professions ayant besoin d'eau en quantité importante. En effet, aujourd'hui l'utilisation des bornes à incendie pose un problème au fournisseur, concernant la mauvaise utilisation des bornes, ce qui provoque des casses importantes de canalisations ou de réducteurs de pressions dus aux coups de bélier dans les canalisations.



FIBRE ET TELEPHONIE MOBILE

Depuis quelques années maintenant, le Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire (SIEL) a le projet d'implanter la fibre sur l'ensemble du département. L'état participe, le SIEL mais aussi les communautés de communes. Notre Communauté de Communes de Feurs en Forez (CCFF) a décidé de participer au financement de ce déploiement pour toutes les habitations. Malheureusement, nos petits villages ou petites villes ne peuvent pas profiter de la gratuité de l'installation du Très Haut Débit (THD) comme les villes de St Etienne ou Roanne qui bénéficient du THD fait par les grands opérateurs.

Les travaux sont engagés sur notre territoire, depuis le début 2016 après quelques mois de retard, dû à des difficultés de conventionnement, pour l'utilisation de tronçons communs avec l'opérateur historique.

Les travaux sur la commune de Valeille doivent s'effectuer dans l'année 2017, ce déploiement dans le village utilisera les fourreaux installés dernièrement. Pour le reste, les façades ou les poteaux serviront de supports. Normalement, chaque habitation sera équipée d'une prise, cependant il faut que le fourreau, s'il existe, soit utilisable facilement, sinon l'alimentation sera aérienne, voire même en attente à l'extérieur et relié au câble existant.

Cet investissement lourd représente environ cinq millions d'euros, avec déjà un emprunt de deux millions pour 2016 et 2017.

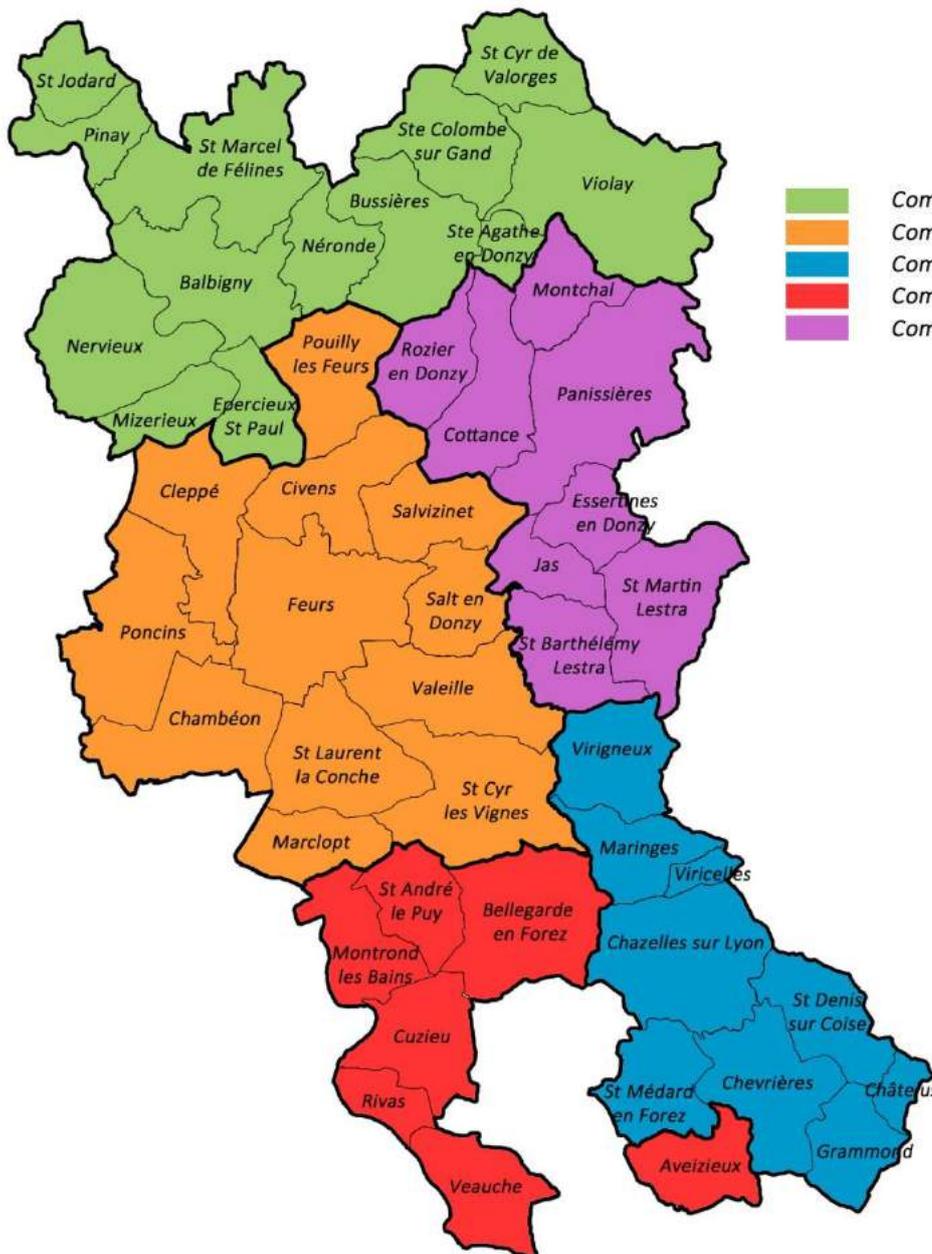
Pour la téléphonie mobile : un test a été effectué, pour les services de la préfecture qui avait initié ces essais. Valeille n'a pas de zones dites blanches. Le conseil départemental conscient des lieux où nos portables ne fonctionnent pas, ou mal, envisage de tenter de remédier à cette lacune.

Le territoire

FOREZ EST

49 Communes

66 224 habitants



- Communauté de communes de Balbigny
- Communauté de communes de Feurs en Forez
- Communauté de communes de Forez en Lyonnais
- Communauté de communes du Pays de St Galmier
- Communauté de communes des Collines du matin

Depuis de nombreuses années les lois successives nous imposent des regroupements de communes, ensuite de communautés de communes. Ainsi nous le savons maintenant, après de longues discussions, les présidents des communautés et le préfet sont parvenus à un accord, qui faute d'être parfait, nous permet enfin de travailler à ce rassemblement qui pourrait encore changer fin 2017. La tâche complexe pour harmoniser toutes nos compétences : tout d'abord comptable, car nous ne possédons pas les mêmes logiciels informatiques, examiner les biens de chacun

et les dettes, les ordures ménagères : certains sont à la taxe, d'autres à la redevance, les compétences petite enfance ou sport, les locaux, la compétence économique et toutes les zones d'activités à recenser, les activités culturelles. Le personnel fait également partie des éléments prioritaires. Certaines communes font ou pas le choix de partir vers d'autres communautés, les communautés se trouvent obligées de s'associer communes par communes ce qui ne simplifie pas la tâche, le partage des biens investis par l'ancienne communauté fera aussi partie des éléments à prendre en compte. Au total une dizaine de commissions de travail ont été constituées, les élus de toutes les communautés sont invités à travailler sur ce projet, les services compétents dans chaque thématique, sont également assidus à ces réunions. Les présidents actuels accompagnés d'un autre élu valide ou non les perspectives de mutualisations. Au 1^{er} janvier 2017 jusqu'au 27 janvier au plus tard, le doyen des présidents : Jean Michel Merle assurera la présidence, les affaires courantes seront traitées. Pendant ce temps le nouveau conseil communautaire sera réuni pour nommer le nouveau Président ainsi que les nouveaux vices présidents au nombre de quinze au maximum. Chaque commune sera représentée au minimum par un délégué et un suppléant.



L'année scolaire qui vient de s'écouler a vu l'aboutissement de notre projet « Du blason à l'identité graphique » lequel s'est déroulé sur deux ans. Les interventions de Kaksi design, des designers de Saint Etienne, ont permis aux élèves de vraiment appréhender la signalétique par un autre biais. Grâce à leur travail, leur implication, ils ont créé les formes, les objets, qui ont servi de base à l'élaboration de « l'enseigne » de l'école et de la signalétique interne (lieux de vie des enfants).



La mairie et le CPE se sont associés pour permettre la construction du préau tant attendu. Celui-ci a été terminé lors des vacances de printemps.



En juillet, 12 CM2 nous ont quittés pour rejoindre le collège. Quant à André Bouchut, il a pu prendre sa retraite après un dernier été « laborieux » qu'il a mis à profit pour faire les finitions du préau et retoucher l'ensemble des rives de l'école.



Pour cette rentrée 2016, nous avons accueilli une nouvelle maîtresse dans la classe des CE1 CE2 : Mme Fayolle.

L'équipe enseignante étant toujours constituée de Mme Boinon (PS-MS), Mme Bruyère (CM1-CM2) et M. Trescartes (GS-CP).

L'équipe d'école, qui comprend Denise Reynaud, Marion Dessertine et Angélique Pilon, s'est également renouvelée puisque que Mme Lejosne a été recrutée pour cette nouvelle rentrée. Toutes les quatre encadrant aussi le TAP avec l'aide de bénévoles.



Le projet annuel autour du développement durable vient d'être lancé avec une opération « Nettoyons la nature ». Les enfants, très enthousiastes, ont récoltés pas moins de 67 kg de déchets en une seule matinée !!!



NETTOYAGE DE PRINTEMPS



Merci à ceux qui donnent de leur temps pour rendre l'environnement plus agréable



Hair du Temps

coiffure mixte

04/77/54/40/30

64 Rue des quatres Vents
42210 Montrond les Bains

Pascal Notin

Menuiserie

Ebénisterie



Agencements - Menuiseries - Bois - PVC - ALU

Boissailles - 42110 Valeille
Tél : 04 77 28 91 56 - Fax : 04 77 28 91 72
notin.pascal@orange.fr

Vous propose :



Escaliers - Portes - Fenêtres - Volets - Portails - Parquets
Lambris - Placards - Cuisines - Salle de bains
Plafonds à la française ...

Travaux réalisés sur mesure

BLANC Jemisson
06-70-50-27-30

THOLOT DECHENE Sylvain
07-77-46-23-06



Donzy Paysage

IPNS

Paysagistes:

- Entretien: taille, tonte, élagage, contrat annuel...
- Pavage, dallage,
- Clôture,
- Aménagement extérieur,
- Enrochement,
- Petite maçonnerie (muret, seuil et pilier de portail),
- Enrobé

Nouveau! Profitez de 50% d'abattement fiscal sur l'entretien de vos espaces verts!

Devis gratuit!

Donzy.paysage@gmail.com Le Dachon 42110 Salt en Donzy



S.A.S. RAYMOND

Ventes - Réparations - Machines Agricoles
Matériels d'Élevages

«Boise» 42110 Valeille
Tél. 04 77 28 92 53 - Fax 04 77 28 97 79 - Port. 06 83 84 10 83
E-mail : j.p.raymond@free.fr



BILLOTET Nicolas
Récupérateur de FERS ET MÉTAUX

Rampaud
42110 VALEILLE

RC A 398 109 009

Tél. 04 77 28 95 47
Port. 06 14 24 19 06

CHAUFFAGE - PLOMBERIE - ZINGUERIE
Energies renouvelables - Entretien

LORNAGE Frères

42140 MARINGES

E-mail : sarl.lornage@wanadoo.fr

Tél. 04 77 94 40 75

www.sarl-lornage.fr



SARL

NOTIN



MAÇONNERIE - FAÇADES - ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR
ASSAINISSEMENT - MURS EN PIERRE



«Boise» - 42110 VALEILLE - 04 77 28 95 35
notin-christian@wanadoo.fr

Les temps d'activités périscolaires (TAP)



Les TAP ont lieu cette année, le lundi, mardi et jeudi de 15h15 à 16h15. Ils sont organisés par le personnel municipal aidé de bénévoles : Denise B. - Lydie - André - Laetitia - Marie Claire - Jocelyne - Denise N.. Merci à eux.



Le mardi, les CE1 - CE2 - CM1 - CM2 révisent les acquis de la semaine.

Le lundi et le jeudi, des activités extérieures sont organisées si le temps le permet.



Des activités manuelles évoluent au fil des saisons et des fêtes.



Pour la période entre les vacances de la Toussaint et Noël, les enfants ont travaillé sur les décorations de Noël, et notamment la création de sujets en bois. En effet, vous avez pu voir à différents endroits du village le père Noël et ses rênes, des sapins, ours



polaire... Ce sont les enfants de l'école qui ont participé à leur création dans le cadre des TAP. Ce projet a été piloté par Angélique PILON, qui a dessiné et fabriqué les formes en bois. Les enfants ont ensuite peints les sujets, à tour de rôle. Tous étaient très enthousiastes de participer à cette activité originale. Et le résultat est vraiment très réussi ! Un grand merci à Angélique pour son investissement.



Le conseil des parents d'élèves

Comme chaque année, le CPE organise des manifestations pour améliorer le quotidien des élèves tout en animant la vie du village.

CHOUCROUTE - Le 14 Novembre 2015

Le repas dansant est la première manifestation de l'année qui permet de se connaître dans la bonne humeur.



NOEL 2015 : Les enfants ont partagé un repas de fête avant d'accueillir le Père Noël qui leur a remis des cadeaux pour l'école et notamment des tables de ping-pong.

CARNAVAL - Le 13 Février 2016

Le carnaval s'est déroulé sur le thème de la Chine. Après le défilé avec le bonhomme carnaval dans le village, les enfants ont eu le plaisir d'assister à un spectacle de magie tout en dégustant les traditionnelles bugnes et crêpes.

LE TIR AUX PIGEONS - Les 2 et 3 Avril 2016

Lors de ce week-end, de nombreux tireurs et spectateurs ont répondu présents pour la plus importante manifestation du CPE. Ils ont pu également déguster la traditionnelle soupe aux choux. Nous remercions la municipalité, les entreprises et les artisans du village pour leur aide et pour les lots qu'ils nous ont offerts.

VENTE DE FLEURS - Le 11 mai 2016

Encore de nombreux légumes et fleurs vendus cette année. Merci aux Valleillois pour leur fidélité.

FETE DE L'ECOLE -

Le 17 juin 2016

Les élèves nous ont présentés leurs chants et danses réalisés au cours de l'année. Nous avons terminé cette soirée par un apéritif et un repas convivial après avoir souhaité bonne chance au CM2 pour leur entrée au collège.



Dates des manifestations à venir :

Tir aux pigeons : Samedi 22 avril et dimanche 23 avril 2017

Vente de fleurs : 13 mai 2017

Fête de l'école : 23 juin 2017

Repas dansant : Novembre 2017

Nous remercions chaleureusement Christelle VIRICEL, qui a quitté le CPE cette année et nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres.

Président : Laurent Despinasse

Vice Président : Jean Guillaume Chalancon

Trésorier : Anthony Magand

Trésorière Adjointe : Mélanie Besson

Secrétaire : Marie Louise Venet

Secrétaire adjointe : Sandra Poyet

Membres :

Marianne Bouchard - Géraldine Vericel

Yoann Charbonnier - Joris Coffy

Ludovic Ploton - Aurélien Raymond

Sébastien Raymond-

Loic Schumacher - Aurélie Vanhille

Nous remercions toutes les personnes ayant apporté leur aide au CPE au cours de l'année.

Le Centre Communal d'Action Sociale



Le repas annuel du CCAS a réuni 30 personnes de 70 ans et plus, accompagnées des membres du CCAS. Le restaurant de « La Gare » à Feurs avait été choisi. Il a été très apprécié ce samedi 24 septembre. C'est toujours une journée conviviale, agréable, une journée d'échange et de partage qui se termine avec jeux de boules ou de cartes autour du verre de l'amitié.

L'après-midi détente a toujours lieu le 2^{ème} jeudi du mois. Bienvenue et merci aux nouveaux participants qui nous ont rejoints cette année.

L'année se termine autour du goûter de Noël, le 10 décembre.

Nous regrettons le décès de M. VACHERON Clément dans sa 70^{ème} année.

Le vide grenier est toujours d'actualité. Il aura lieu le 14 mai 2017.

De plus, une soirée « Show dansant » sur le thème des années 70 - 80 - 90 est prévue le samedi 11 mars 2017, à 20h30. Retenez votre soirée.

Création de la page FACEBOOK du Village



Depuis l'année dernière, une page FACEBOOK a été créée. De nombreux Valeillois suivent déjà cette page pour être informés de l'actualité du village : animations, infos pratiques, carnet rose, etc...

Nous vous invitons à « aimer » cette page. Toutes les associations du village peuvent envoyer un mail à l'adresse suivante si elles souhaitent que les infos concernant leurs manifestations soient relayées sur cette page Facebook : mairie.valeille@wanadoo.fr



La Gym plaisir, c'est tout simplement une heure et demie de détente et de convivialité.... **Mais où ?**

**A tout âge, gardez la forme !
Préservez votre capital santé !**

Gymnastique Volontaire

À LA SALLE DES FÊTES

DE VALEILLE !!

Les portes sont grandes ouvertes

Vous êtes attendu(e)s

et les bienvenu(e)s !



RAPPEL :

Chaque année, au mois de septembre, les cours sont **GRATUITS** et ouverts à tous ceux qui veulent essayer.

**T
A
R
I
F**
32 séances de 1H : 80,00 €
32 séances de 1H30 : 100,00 €

Les cours sont assurés par Maryse PRALAS

Le mercredi

de 19h00 ou 19h30 (suivant la durée choisie)

et jusqu'à 20h30

RENSEIGNEMENTS : F. POMMET – 04 77 28 90 14

S.DEJOB – 04 77 28 99 65

Fédération Française
EPGV

Le bureau et les membres vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2017

FNACA

2016 a été une année calme. La section Valeille - St Cyr - Salt était présente à toutes les journées du souvenir :

- 19 mars à St Etienne
- 19 mars à Salt suivi du repas à l'Auberge de la Cotonne
- 8 mai à Valeille
- 11 novembre à St Cyr



Merci à Messieurs les maires des trois communes pour leur soutien à toutes ces commémorations ainsi que la population qui répond présent, pour nous accompagner au monument aux morts.

L'assemblée générale a eu lieu à Salt, le 28 octobre en présence de M. CHENAVAT vice-président départemental.

Bilan des activités 2016 :

Concours de belote à Valeille : 114 doublettes

Notre journée détente à Salt, le 17 septembre (belote, pétanque, casse-croûte)

La section était présente au pré congrès et congrès à Firminy.

A Bonson, le jeudi 8 septembre a été remis l'insigne d'officier de l'ordre national du mérite à notre ami Michel HUET, président départemental. Deux membres de la section étaient présents.

Au congrès départemental, M. Daniel Desbois, notre président de la section a reçu le diplôme d'honneur porte drapeau.

La section accueille la réunion de secteur le 6 décembre à St Cyr.

Activités 2017 :

- Les rois, le 6 janvier à Valeille
- Concours de belote, le 2 février à St Cyr
- Pré congrès à Montbrison et congrès à St Etienne
- Les commémorations du 19 mars à St Etienne
- 19 mars à St Cyr, suivi d'un repas à la Sauzée
- 8 mai à Salt
- 11 novembre à Valeille

En cette fin d'année, je souhaite un prompt rétablissement aux adhérents et adhérentes qui ont été fatigués et une bonne santé à tous.

Meilleurs vœux pour 2017.

Le Vice-Président Pierre NOTIN

COMITE DES FÊTES DE VALEILLE

Souvenirs souvenirs de 2006 à 2016



2006 corvée de pommes de terre



2016 toujours corvée de pommes de terre

COMITE DES FÊTES DE VALEILLE 10 ans déjà.

Comme promis dans le dernier bulletin municipal, un petit mot pour retracer le weekend du **22 novembre 2015**. Souvenez-vous, la journée solidarité était pour **Georges MOULIN**, pour l'achat d'un fauteuil électrique. Atteint d'une maladie rare, (l'ataxie cérébelleuse de FRIEDRICH). Le comité a pu, grâce à cette action, et la générosité des gens, offrir à Georges MOULIN, ce fauteuil d'une valeur de 2800 €. Merci à tous.



Remise du chariot à

GEORGES MOULIN

2016

Les **10 ans** du comité des fêtes, avec le **12 juin** l'apéritif barbecue gratuit pour les habitants de VALEILLE qui se déroulait vers l'épicerie « LE VALEILLE », suivi l'après midi du concours de pétanque organisé par Patrice et Florence.

27 et 28 août : Fête champêtre : Le **samedi**, concours de pétanque sous un beau soleil avec 70 doublettes. Le soir, nous avons pu danser avec l'orchestre VOLCAN'YS. **Dimanche**, l'apéritif offert par la municipalité que nous remercions vivement.

L'après midi spectacle équestre proposé par **Adrien BERNE** de St Cyr les Vignes. Très belle prestation offerte à un public venu nombreux pour l'occasion. En soirée, repas champêtre avec le jambon au foin, la retraite aux flambeaux organisés par les jeunes, suivi du bal et du feu d'artifice.

MERCI à tous, qui directement ou indirectement ont fait de ce weekend une réussite.



Finalistes de la pétanque



Apéritif



Spectacle équestre

20 Novembre : Marche sur les sentiers de VALEILLE et de ses environs. 5 circuits sont proposés. 5 kms, 10 kms, 16 kms, 21 kms, 25 kms.

PROCHAINES MANIFESTATIONS 2017

4 ET 5 février : Journées Solidarité avec confection et vente, du boudin. Des repas seront servis ce weekend, là, à la salle d'animation.

26 ET 27 août : Fête Champêtre

Fin novembre : Marche

www.comitefetevaleille.sitew.com

Boite Mail : comitefetevaleille@laposte.net

Le comité vous présente ses meilleurs vœux pour 2017.

BANQUET DES CLASSES EN 6



C'est une petite classe « 19 classards » qui ont fêté leur dizaine, le samedi 1^{er} octobre, au restaurant « La Gare » à Feurs.

Suite à un après-midi détente, un lunch était assuré pour accueillir les demi-décades.

Merci à la municipalité pour le prêt de la salle et le service de l'apéritif.

LA MJC ULV EN 2016

Retour sur le projet associatif La tournée des inscriptions

Le bon accueil (et le soleil !) reçu à **St Martin lors des inscriptions en septembre dernier**, nous conforte dans notre volonté de bouger.

Nous n'avons « pas refait le monde » mais se renouveler tient parfois à peu de choses et demande quelques efforts.

Nous remercions les 3 municipalités pour leur concours et leur investissement ce jour là et sur l'année en général

Du vert au gobelet !

Lors des différentes manifestations, nous constatons toujours que nous pourrions réduire nos déchets. En particulier, beaucoup de gobelets jetés... ! **D'où l'idée des gobelets renouvelables !**

Le projet n'a pas encore abouti, mais reste dans nos têtes. Vous avez dû voir un appel à création d'un logo dans Déclic, **vos propositions sont toujours les bienvenues.**

Apprendre, Encadrer, Partager

Nous sommes très satisfaits de la première année d'apprentissage de Maÿlis.

Dans le cadre de sa formation, **Maÿlis a mis en place une nouvelle activité : les sports acrobatiques.**

Elle réinvestit vers les jeunes ce qu'elle a appris. **Sa professionnalisation, ne l'a pas empêchée de transmettre les valeurs de la MJC auprès d'eux.**

Les nouveautés

Alors Dansons maintenant !

A la rentrée 2016, le **Modern Jazz** a connu quelques modifications : le départ de la professeure a conduit à la fermeture du groupe ados/adultes.

Il subsiste **trois groupes enfants encadrés par Charline et Emilie Bouchard et Isabelle Severan** qui s'investissent bénévolement.

Nous tenons à remercier les parents, pour leur patience et leur compréhension face à ce début de saison chaotique.

Merci aussi aux responsables d'avoir su gérer cette transition et la déception occasionnée.

Pour ne pas perdre le rythme et garder le contact, des **stages de Street Jazz** sont nouvellement proposés. **N'hésitez pas à vous inscrire !**

Un peu de relaxation dans ce monde de brutes !

Devant le fort intérêt porté à la **sophrologie, ainsi qu'au yoga**, nous avons **ouvert de nouveaux cours** pour accueillir tout le monde. Nous faisons la connaissance cette année de nouvelles intervenantes : **Suzanne Nicolet, Julie Martin-Emorine et Pauline Denis.**

Nous souhaitons **la bienvenue à toutes les nouvelles personnes qui s'investissent !**

N'oublions pas que quelque soit l'activité ou la formule, **les bénévoles y consacrent de nombreuses heures.** Parfois ce travail se fait dans l'ombre, nous pensons particulièrement aux secrétaires, trésoriers, comptables...

Nous devons veiller à ne pas les surcharger inutilement pour ne pas les décourager.

Et les jeunes dans le projet associatif ??

Cette année, nous souhaitons souligner davantage la place des jeunes dans le projet associatif.

Depuis plusieurs années, on constate un déséquilibre dans la pyramide des âges : les jeunes de 10 à 20 ans sont sous représentés, notamment les garçons.

Certaines activités tentent d'y remédier en proposant quelques actions : le club vidéo qui change de formule ! Les ados « feront leur cinéma » pendant les vacances ! Un groupe théâtre a vu le jour pour de nouveaux acteurs et le sport acrobatique.

C'est vers eux que nos efforts doivent être concentrés pour assurer renouvellement, vitalité...

D'ailleurs lors de nos demandes de soutien financier, les jeunes restent la priorité des organismes.

C'est même pour cela que la subvention du département a si fortement diminué cette année (-62%).

Toujours aussi Jeunes !

Enfin 1967/2017, bientôt 50 ans que la Maison des Jeunes a vu le jour. Nous souhaitons marquer le coup, un petit groupe est prêt à réfléchir à cet anniversaire. Vos idées nous intéressent, nous vous invitons à les exprimer auprès des membres du Conseil d'Administration.

Merci aux membres du CA pour tout le travail fourni durant l'année.

Merci aux professeurs et merci aux nombreux bénévoles, responsables et encadrants.

Et Merci à vous tous qui nous soutenez !

Les Co-présidents

FLEURISSEMENT 2016



Concours communal

La commission composée de M.C. Chalancon - A. Crépiat - C. Dejoin - M. Hostin - absente excusée E. Chalandon s'est réunie le mercredi 20 juillet à 17 h pour la visite annuelle. Douze maisons ont retenu leurs attentions. Le jury a classé :

1^{er} exæquo M. et Mme MILAN Paul
M. et Mme NOTIN Christian
3^{ème} M. et Mme PILON Gérard

Sont aussi primés, par ordre alphabétique :

M. et Mme DUFFIEUX René
M. et Mme GARDON Alain
M. et Mme MARGOTAT Laurent
M. et Mme MOULIN Lucien
M. et Mme PILON Paul
M. et Mme REYNAUD Michel
M. et Mme VACHERON Maurice
Mme VIALLY Marie-Pierre
M. et Mme VIRICEL Claude



Concours des Montagnes du Matin

Le rendez-vous avec le jury était fixé le mercredi 10 août à 8h. Un jury de connaisseurs entièrement masculin a visité le village de Boise au Garollet et quelques maisons de particulier dont deux ont été primés.

M. et Mme PILON Paul, 1^{er} dans la catégorie jardin fleuri potager, obtient la note de 16,67

M. et Mme PILON Gérard, 4^{ème} dans la catégorie maison avec jardin, obtient la note de 16,11.

La commune dans la catégorie 500 à 1.000 habitants se classe 5^{ème} avec une note de 15,80.

Concours Départemental

La commune reçoit un prix d'encouragement dans la catégorie 1B Village de 501 à 1.000 habitants « ciblant un fleurissement très classique mais de qualité » remarque faite par le jury. Pour les particuliers, dans la catégorie jardin visible de l'espace public, M. et Mme MILAN Paul obtiennent la 1^{ère} place. Dans la même catégorie, M. et Mme PILON Paul et M. et Mme VIRICEL Claude reçoivent les encouragements ainsi que M. et Mme VACHERON Maurice, dans la catégorie décor floral sur façade ou cour.



Une année 2016 riche, une année 2017 sous le signe du changement ...

Des animations qui connaissent toujours le même succès

- **La 38^{ème} marche du Monorail s'est déroulée le Lundi de Pâques 28 mars 2016** – 807 marcheurs et 151 repas servis à l'arrivée. Merci aux 80 bénévoles sans qui l'organisation d'une telle manifestation serait impossible. Retenez la date de la prochaine marche : **rendez-vous le lundi de Pâques 17 avril 2017 au départ de Salt-en-Donzy !**
- **La 13^{ème} édition du programme de visites découvertes estivales** : 28 visites ont été proposées en 2016 avec de nombreuses nouveautés. Augmentation de 20 % des participants par rapport à 2015 (pour plus de visites proposées). **Les 450 participants** ont pu noter la qualité et la variété des visites conduites par des personnes passionnées !
- **31^{ème} concours de fleurissement des Montagnes du Matin** : La tournée s'est déroulée du 10 au 25 août 2016, avec 3 jurys composés de 9 personnes et un cameraman. **24 communes ont participé et 118 maisons particulières** ont été notées. Les premières communes de chaque catégorie sont Montchal, Saint-Martin-Lestra, Civens et Balbigny (ces 2 dernières arrivent premières ex aequo dans leur catégorie). A noter Ste Colombe sur Gand est hors concours puisqu'elle est arrivée 3 années de suite à la première place de sa catégorie.
- **Animation Numérique de Territoire** : Les professionnels du tourisme et les collectivités ont pu bénéficier encore cette année **d'ateliers d'accompagnement au numérique**, afin de mieux se faire connaître sur le web et par là même de promouvoir notre destination des Montagnes du Matin.

L'opération « Terre de Tisseurs »

Cette opération a été réalisée en partenariat avec les Communautés de Communes de Balbigny et des Collines du Matin, les musées du tissage de Bussières et Panissières. En 2016, c'est l'animation de cette « Terre de Tisseurs » qui s'est mise en marche, avec plusieurs réalisations concrètes :

- **Un site internet dédié, www.terredetisseurs.com** : vous trouverez dans ce site tous les détails de l'opération, l'implantation des panneaux sur chaque commune et bien d'autres renseignements : l'histoire du textile dans les Montagnes du Matin et ses spécialités, les sites ouverts au public et leur actualité, les entreprises textiles et leurs portes ouvertes ...



- **Un guide de « balades au cœur de nos villages »** : brochure servant à se déplacer de commune en commune et proposant sur chaque village des circuits de découverte des panneaux patrimoniaux. Ce guide est disponible gratuitement dans chaque commune et à l'office de tourisme. Il est téléchargeable sur le site internet.

- **Mise en place d'un réseau de référents « ambassadeurs »** (élus, bénévoles ...) sur les villages pour organiser des visites avec une introduction commune sur le thème du « tissage ». L'Office de tourisme a proposé le 18 mars 2016 **une formation de base sur la conduite d'une visite guidée** aux volontaires des villages, journée très riche d'échanges entre les nombreux participants

- **Un événementiel : Les 48 heures de la Création** se sont déroulées du 04 au 06 novembre 2016 sur Panissières, Bussières et Montchal. Cette deuxième édition a connu un grand succès. A cette occasion, les communes participantes à l'opération « Terre de Tisseurs » ont vu leurs arbres se parer de magnifiques décorations réalisées avec différents tissus. Merci à tous pour votre implication dans cette manifestation !

2016, l'année de la randonnée :

- **Topoguide** : La cinquième édition (et oui, déjà !) du topoguide de randonnée pédestre dans les Montagnes du Matin a été réalisée en début d'année 2016 et est disponible dans chaque mairie du territoire : **plus de 72 circuits (dont 10 nouveaux) sur 760 km de chemins** sont présentés dans ce document, qui est en vente 10 €.
- Cette réédition a impliqué un gros travail de création des fiches, traçage des circuits, rédaction des descriptifs, lecture et relectures... mais également des vérifications sur le terrain pour chaque circuit. Un grand merci à tous les délégués qui, sur chaque commune, s'occupent bénévolement du suivi des circuits balisés
- **Rénovation de la signalétique** : Un important travail de terrain a été mené tout au long de l'année ; grâce à un investissement financier conséquent en balises, vis plastiques pour les arbres, plus de 200 flèches d'intersection en bois composite en remplacement des anciennes et à des interventions sur le terrain (assistance et formation sur les techniques de balisage), le réseau a été totalement rénové. Merci au département de la Loire qui a apporté une aide financière à cette opération.
- **Numérisation et labellisation des sentiers** : 10 sentiers du topoguide ont été sélectionnés pour être numérisés. Ils ont rempli les critères de qualité demandés et sont ainsi labellisés Fédération Française de Randonnée Pédestre. Ils font l'objet d'une rando-fiche mise en ligne sur internet et téléchargeable. Ce qui porte notre offre randonnée qualifiée au niveau national !



L'année 2017 : changements et nouveautés...

Au 1er janvier prochain, un nouveau périmètre intercommunal sera mis en place regroupant les communautés de communes de Balbigny, Collines du Matin, Feurs en Forez, Chazelles sur Lyon et une partie du Pays de Saint Galmier (soit 49 communes). Ce bouleversement entraîne **la création d'un unique office de tourisme sur ce nouveau périmètre**. Les 4 offices de tourisme en place devraient devenir **des bureaux d'informations touristiques**.

Bienvenue aux nouveaux Valeillois

BOURNAT Julien et PUZENAT Céline
BURIANE Marianne
CANU Jocelyne - DUBOURG Laurent
DARMANIN François et Geneviève
DUPUY Patrice
LAJOIE Julien et CABRE Jessie
ROLLAND Yann et OTERO Annie
THIOLLIER Valentin - CELLIER Anais
THIZY René et Nicole
VERGELY Marc et Nathalie
VIFQUIN Yves et GUIRAUD Jacqueline

Le Tatier
Boise
La Vignade
La Colline - La Citadelle
Boissailles
La Brosse
Le Tatier
Le Bourg
Le Bourg
Les Places
Boissailles



FÉLICITATIONS

Naissances

Pierre LOUIS ECHES
Lucile RAYMOND
Paloma PERRET
Julia DELPHON

19/01/2016
09/04/2016
09/04/2016
16/04/2016

Tylia ROCHE
Maélye AUTIN
Lauréana TISSOT

21/05/2016
21/10/2016
04/12/2016

Pierre-Louis ECHES



Julia DELPHON



Paloma PERRET



Lucile RAYMOND



Lauréana TISSOT



Tylia ROCHE



Mariages

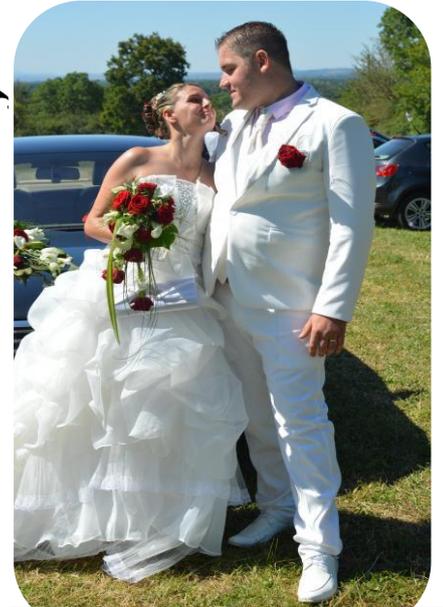
Laurent ECHES et Stéphanie GUEL
Tony DUCHAUSSOY et Céline DHAINAUT
Nicolas SURGEY et Laurine GRAVIER
Nicolas BERNE et Cyndie CHARBONNIER
Nicolas BEYENS et Anne MIKHAÏLOFF

23/04/2016
09/07/2016
16/07/2016
20/08/2016
10/09/2016

Mariages



N. BERNE & C. CHARBONNIER



T. DUCHAUSSOY & C. DHAINAUT



N. BEYENS & A. MIKHAÏLOFF



L. ECHES & S. GUEL



N. SURGEY & L. GRAVIER

Décès

Yvette REYNAUD née LAFAY
Odile HOSTIN née BERTHOLON
Clément VACHERON

11/01/2016
10/05/2016
20/05/2016

Mairie

Heures d'ouverture : mardi de 13h à 16h - jeudi de 9h à 12h - samedi de 9h à 12h

Permanence de Monsieur le Maire : sur rendez-vous

Téléphone : 04.77.28.93.64 - Email : mairie.vaille@wanadoo.fr

Site internet : www.feursenforez.fr/vaille - Retrouvez les infos sur Facebook

Salle d'animation

	Pour les Vailleois	Personnes extérieures
Apéritif	50 €	/
Soirée privée, mariage, ...	170 €	410 €
		Lav. salle compris
Concours de belote, loto, ...	51 €	102 €
Bal	244 €	/
Cautions	80 €	160 €
Cautions lavage grande salle	75 €	/
Lavage grande salle	75 €	/

Maison des Associations

Location de la salle réservée
aux habitants de Vaille

Apéritifs	40 €
Réunion familiale	80 €
Cautions réservation	80 €
Cautions nettoyage	50 €

Bibliothèque

Ouvert tous les mardis de 15h30 à 18h00

Inscription et prêt gratuit

Transport

Possibilité pour les
adultes de prendre
le ramassage
scolaire pour aller
à Feurs

Ecole

Directeur : M. TRES CARTES

Tél : 09.61.60.16.11 - 04.77.28.98.03

Boîte aux lettres

Il est rappelé à tous les habitants, la
nécessité d'inscrire le **nom et prénom**
sur votre boîte aux lettres.

Garderie scolaire - Cantine

Garderie à partir de 7h30 - jusqu'à 18h00

Garderie scolaire : Prix du ticket : 1,00 €

Cantine : -3,60 € enfants - 4,60 € adultes

Attention : Vente des tickets,

uniquement de 8h00 à 8h45, à l'école, salle
d'évolution, les lundis suivants :

mardi 3 janvier - 16 janvier - 30 janvier - 13
février - 6 mars - 20 mars - 3 avril - 2 mai -
15 mai - 29 mai - 12 juin - 26 juin

Rappel : Pour le paiement, prévoir :

- un chèque pour la garderie
- un chèque pour la cantine

Recensement

Bientôt 16 ans ! Filles et garçons, pensez à vous recenser à la
mairie du domicile, muni d'une pièce d'identité et du livret de
famille. **Obligatoire** pour vous inscrire aux examens et concours.

Ordures ménagères

Les ordures ménagères sont gérées par la communauté de communes de Feurs
en Forez. Pour tous problèmes ou informations, vous pouvez appeler Sandrine
CROS 04.77.28.29.38 ou Sandrine LAFOUGERE 04.77.28.29.36

Écobuage

Les écobuages des jardins sont interdits. Les déchets de végétaux sont à
déposer à la déchetterie de Feurs qui traite gratuitement les particuliers.

Horaires d'ouverture :

lundi 13h30 - 17h30
du mardi au samedi 8h30 - 12h00 et de 12h30 - 17h30

Divagation des chiens

La divagation des chiens est
interdite, sous peine de
sanctions. La fourrière animale
est chez M. DAVIM Stéphane -
Pension animale « Domaine des
Mûrieres » Route de Chartre
42130 ST ETIENNE LE
MOLARD -
04-77-97-47-52. Le service
est payant, à la charge du
propriétaire de l'animal.

Manifestations 2017

6 janvier 2017	Vœux du maire	04 juin 2017	Marche à but humanitaire
4 et 5 février 2017	Journées solidarité	23 juin 2017	Fête de l'école
11 mars 2017	Show années 70 - 80 - 90 CCAS	26 et 27 août 2017	Fête champêtre
22 et 23 avril 2017	Tir aux pigeons	07 octobre 2017	50 ans MJC ULV
14 mai 2017	Vide grenier	Novembre 2017	Soirée CPE
20 mai 2017	Théâtre ados MJC ULV	19 novembre 2017	Marche Comité Fêtes